



Ni retraites à points, ni E3C : Retrait !

Aujourd'hui 16 janvier, jour de grève et de manifestation interprofessionnelle pour imposer le retrait de la réforme du projet de réforme des retraites « par points », des centaines de collègues venus de dizaines de lycées se sont rassemblés devant le ministère pour exiger l'abandon des E3C, pour revendiquer le rétablissement d'un véritable Bac National avec des épreuves nationales, terminales, anonymes.

« *Bac local sans valeur, retour à l'envoyeur* » pouvait-on ainsi lire sur la banderole d'un des lycées présents. La mise en place des E3C, acte 1 du Bac Blanquer, suscite ainsi un rejet profond de l'ensemble des enseignant.es et plus généralement de l'ensemble des personnels. Ce rejet s'est en particulier exprimé par l'acte symbolique de « *mettre à la poubelle le bac Blanquer* » et ces « *sujets locaux* » que les enseignants refusent de choisir.

Dans les nombreuses prises de position qui remontent des lycées de l'académie, à travers les lettres envoyées aux inspecteurs, recteurs, ministre, dans les courriers explicatifs transmis aux parents, les collègues expriment le fait qu'ils et elles n'acceptent pas la mise en place d'épreuves locales où, d'un établissement à l'autre, les sujets, les dates des épreuves, les conditions de passation différeraient : la délégation intersyndicale qui a été reçue au ministère en a fait état et a réitéré sa revendication d'annulation des E3C. Tout en continuant à défendre la mise en place du contrôle continu, les responsables du ministère qui ont reçu la délégation ont admis de nombreux dysfonctionnements, allant même jusqu'à lâcher : « *si ce bac avait été national, nous aurions été obligé de le reporter, mais là, on peut s'adapter localement* ».

La mobilisation de 16 janvier confirme la détermination des collègues qui disent en substance : « *nous ne mettrons pas en place les E3C, ni choix des sujets, ni surveillance, ni correction, nous ne participerons pas à la destruction du Bac National* ».

Retraites, E3C : le gouvernement veut passer en force.

Les organisations syndicales de l'académie SNES-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC appellent les collègues à se réunir en assemblée générale, à répondre aux appels des confédérations et fédérations pour imposer le retrait de la réforme des retraites, et dans le même mouvement à poursuivre et amplifier ce mouvement pour bloquer les E3C.

En particulier, elles déposent un préavis de grève à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 8 février pour permettre aux collègues de ne pas surveiller les épreuves et empêcher ainsi leur déroulement.

Le droit de grève est constitutionnel, il met de fait les personnels qui l'utilisent sous la protection de nos organisations syndicales. Nous nous adressons solennellement au recteur de l'académie de Créteil, au Ministre : nous n'accepterons aucune pression sur les personnels, aucune tentative de remise en cause de ce droit de grève !

Les organisations syndicales de Créteil SNES-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC se réuniront à nouveau avant les vacances d'hiver pour faire le point sur la situation et envisager les suites de l'action.